

La réponse de Me Roland Dieuou fait suite à une sortie dans laquelle le Pr Claude Abe le traite « d'avocaillon »

En effet, invité sur le plateau de canal presse dimanche dernier, le professeur Claude Abe a traité l'avocat Me Roland Dieuou « d'avocaillon de bas étages ». L'universitaire accusait le militant du MRC d'avoir lancé contre lui une [fatwa sur les réseaux sociaux](#).

L'avocat au barreau du Cameroun a donc trouvé des mots justes pour répondre à son vis-à-vis

" LE "SOCIOLOGUE"

Certains "sociologues " ont définitivement un problème avec la sociologie et ses méthodes.

Ça semble pourtant assez simple, observer, comparer puis critiquer les faits sociaux pour tenter de comprendre et d'expliquer les interactions sociales. En tout cas voilà en gros la méthode de cette discipline qu'Auguste Comte appelait la "Physique sociale".

Si la sociologie dérange, pour paraphraser Bourdieu, elle ne sert pas non plus à dire des bêtises, surtout qu'en matière de bêtise, le pire c'est quand elle insiste avec arrogance et fracas.

Au pied de mur, et encore au seuil même du chemin, le "sociologue" observe un fait social donné et en l'occurrence des manifestations dans la diaspora contre le régime et celui qui les incarnent. Il choisit comme angle d'observation les origines ethniques des acteurs ce qui est un choix et même un droit. Mais le " sociologue" par ce choix oublie qu'il choisit par le fait même, d'écarter de son champs d'observation l'action en elle-même notamment dans ses dynamiques historiques et ses mutations, les demandes concrètes formulées etc... qui sont tout autant des angles d'observation pertinent. Il pouvait aussi observer les différents corps sociaux-professionnel, les classes sociales ou même les tranches d'âge de ces acteurs par exemple.

Et nous n'en sommes rendu là qu'au seuil de l'analyse du "sociologue" qu'il a déjà une observation partielle voire partielle. On a en effet le droit d'être partial ou même partisan encore faut-il l'assumer et il s'ensuit le devoir de se distancer de la posture d'expert qui se veut objective.

Mais contre toutes attentes, et sans comparer ni critiquer son "observation" initiale essentiellement faite sous l'angle ethnographique, sans exercer ni le doute méthodique ni

même sceptique, sans prudence bref sans la distanciation du scientifique, le "sociologue" conclu immédiatement que ces "manifestations" seraient selon lui le " cache-sexe " dont le dessein et le projet serait en gros de conquérir le pouvoir afin de réduire les "autres communautés " en servitude. Quel grand écart !!!

Et on appelle ça des "faits", des "faits sociaux" de surcroît. D'une part on diabolise une communauté aux yeux des autres communautés accusant ses "ressortissants" de "vouloir" les réduire à la servitude : la diabolisation, et d'autre part on nie par voie de conséquence à cette communauté la citoyenneté. On fait parler des "faits" pour soutenir une thèse conspirationniste en diabolisant les membres d'une certaine communauté.

Et si on ose une critique de l'analyse du "sociologue " (on me demandera à quel titre et je répondais en ma qualité de "roseau pensant" tiré du cogito ergo sum cartésien par exemple...), on pourra constater une certaine pauvreté.

Si l'analyse sociologique consiste à moissonner des statistiques sur les origines des acteurs de faits sociaux ou en la juxtaposition de statistiques ethniques biaisées, il faut bien convenir qu'il s'agit d'une bien maigre moisson et d'une bien piètre sociologie au point où il vaudrait mieux ne pas rattacher une telle démarche à celle de la Sociologie.

Et il vaut mieux pour un tel sociologie s'il en est un qu'il soit simplement un "piètre..." car au moins en cette qualité, il peut prétendre au bénéfice de la bonne foi et de la bonne foi au sens juridique terme, c'est à dire susceptible de lui ouvrir le bénéfice de circonstances atténuantes.

Si en revanche le "sociologue" assume une telle analyse du haut d'une scientificité à renommée internationale réclamée, il ressemblera dès lors à un monstre.

C'est pourquoi il vaut mieux pour lui d'être un piètre sociologue plutôt qu'un monstre sociologue. Car les monstres intellectuels sont souvent mis à contribution pour apporter des cautions pseudo-scientifiques à la cruauté et la barbarie comme on l'a vu au Rwanda et ailleurs.

C'est ce qu'on pourrait appeler un usage politique ou tribaliste de la science ou l'instrumentalisation politique des savoirs.

Léon Mugesera était bien un universitaire et homme de lettres qui a enseigné au Rwanda et même au Canada. Mais sa condamnation pour les propos haineux qu'il avait tenu incitant au génocide des Tutsis n'était en rien le jugement de ses titres grades et compétences académiques.

Si Goebels ne s'était pas suicidé, il aurait probablement fait face au procès de Nuremberg non pas pour y défendre à nouveau la thèse de Doctorat qu'il avait obtenu, mais bien pour répondre de ses actes ignobles dans le déroulement de la Shoah et son discours antisémite (la nuit de cristal en par exemple).

On peut aussi citer Georges Niangoran-Bouah le théoricien de l'ivoirité et de la stigmatisation des Dioulas.

Que les monstres intellectuels le notent bien et en prennent acte car c'est l'histoire qui l'enseigne.

Si ce qui intéresse définitivement un "sociologue" de rang magistral ce sont les origines des manifestants, celles des habitants des flancs de montagnes ou des bas fonds de nos bidonvilles et à défaut le nombre de procès gagnés par certains "avocaillons" sans importance ou leur carrière et pas les idées défendues, alors ce n'est plus seulement le hors sujet d'un piètre sociologue qui est à plaindre.

Ci ce n'est pas l'expression d'une haine compulsive, ça devient ce que Camus appelle la bêtise.

Et malheureusement elle insiste toujours!!!

Un Avocaillon...

(Pour rappel, les petits esprits s'intéressent aux personnes... le Kongossa en sommes!!!)!
